

Nouvelle déléguée depuis cinq mois

«Toute famille qui a des interrogations peut venir nous trouver à Chauderon»

Muriel Débaz a pris en janvier la tête du Bureau lausannois pour les familles, avec pour mission de faciliter la vie de ces dernières. Entretien.

Vincent Maendly

La grande majorité des parents vivant à Lausanne connaît le BIP, sonore acronyme du Bureau d'information aux parents. Et pour cause: sa vocation est de centraliser les demandes pour obtenir une place en crèche. Moins connu - car plus récent - est le Bureau lausannois pour les familles, auquel il est rattaché. Créé en 2016, le BLF est dirigé depuis janvier par... l'ancienne responsable du BIP, Muriel Débaz. Mariée et mère de trois enfants, la nouvelle déléguée à la politique familiale est diététicienne de formation. Elle a travaillé pendant douze ans en gestion de projet dans la promotion de la santé et l'alimentation, et termine en juin un master en administration publique.



Muriel Débaz, déléguée à la politique familiale de la Ville de Lausanne.

FLORIAN CELLA

je suis enceinte, quelles sont les prestations de soutien? Quelles aides à la personne, au logement, quels groupes de parents? De nombreuses familles auront les réponses. Pour d'autres, et notamment les familles allophones, l'accès à l'information est bien plus difficile. À l'accueil, toute l'équipe du BLF est en perpétuelle formation pour connaître toutes les associations et les bureaux, leurs prestations, etc. Nous avons plus de 10'700 contacts par année avec les familles, dont 80% concernent les inscriptions dans les structures d'accueil, préscolaire et parascolaire.

Parlons des places en garderie, justement. La liste d'attente tend-elle à diminuer?

Ce n'est pas flagrant, mais on voit que oui. Ces dernières années, il y a une claire volonté politique d'ouvrir de plus en plus de places, surtout pour les bébés - la Ville y met les moyens. Depuis 2014, près de 500 places ont été créées pour les 0-6 ans: il y en a 3600 aujourd'hui. Mais l'augmentation de la population - et l'évolution de la société dans le sens de l'égalité homme-femme notamment - accroît parallèlement la demande.

Concrètement, combien de temps faut-il attendre pour avoir une place en garderie?

En décembre dernier, 300 enfants de 0-4 ans n'avaient pas de place en garderie dans le temps espéré par les parents. Et pourtant, trois quarts des enfants lausannois sont inscrits sur la liste avant leur naissance. Le temps moyen d'attente à partir de la date souhaitée est de quatre mois, mais il y a de grandes variations d'une situation à l'autre. Dans les faits, plus l'enfant est petit, plus l'attente pour avoir une place sera longue. Cela est lié au coût des structures, lui-même corrélé au nombre de personnes qu'il faut pour l'encadrement: un adulte pour cinq bébés, puis un pour sept chez les trotteurs, âgés de 18 mois à 2 ans et demi, un pour dix chez les «moyens» (ndlr: 2 ans et demi jusqu'à l'entrée à l'école) et enfin un pour douze dans le parascolaire. Dans cette dernière catégorie, les Apems répondent relativement bien à la demande.

En dehors de cette problématique, comment la Ville de Lausanne peut-elle améliorer la vie des familles?

À côté de notre mission d'information, nous sensibilisons les services de la Ville à la dimension «familles bienvenues». Souvent, on n'a pas d'autre choix que de prendre ses enfants avec soi lorsqu'on doit se rendre à un coin jeux, quelques livres, un petit escabeau pour que l'enfant puisse voir ce qu'on fait... Ici, dans notre bureau, le coin allaitement est un vrai plus. Un autre projet, en cours depuis deux ans, est la refonte de tous les formulaires, pour les rendre inclusifs, en termes de genre mais aussi de composition familiale. Le cliché des parents mariés avec deux enfants, c'est fini. Les familles recomposées, monoparentales, homoparentales ne devraient pas se sentir discriminées par la tournure d'un formulaire. Idem dans la rédaction des courriers officiels, dans toute communication écrite ou visuelle.

Vous êtes en place depuis cinq mois. Quelles sont vos ambitions pour le Bureau lausannois pour les familles?

J'ai la volonté de poursuivre le rapprochement entre tous nos partenaires, qu'ils soient associatifs ou administratifs: il y a parfois des méconnaissances dans les prestations, on se connaît peu car on a l'habitude de travailler en silo. Gagner en efficacité en profitant de l'expertise des uns et des autres serait au bénéfice des familles. L'objectif est aussi que le BLF aille davantage au contact de la population. Nous devons être présents dans les quartiers, lors d'événements, pour se faire connaître. Enfin, nous avons des enjeux communs avec le Bureau lausannois de l'intégration: Lausanne a 42% de personnes étrangères. Ce doit être une priorité pour nous de donner aux familles allophones, souvent précarisées car sans réseau ici, l'égalité des chances, en termes d'intégration sociale et professionnelle.

Quelle part de la population lausannoise représentent les familles?

Ce qu'on peut dire, c'est que Lausanne compte quelque 73'700 ménages, dont 25% sont formés de trois personnes ou plus. Mais cette donnée englobe les situations de colocation. Les personnes vivant seules forment 50% des ménages et, rapportées au presque 147'000 habitants de Lausanne, représentent donc un quart de sa population. Environ 24'400 Lausannois sont mineurs, âgés donc de moins de 18 ans, et comptent pour 17% des habitants.

Lausanne dispose de ce Bureau pour les familles depuis six ans. Qu'a-t-il changé pour les concernés?

C'est l'idée de «porte d'entrée»: toute famille qui a des interrogations peut venir nous trouver, place Chauderon 9, et nous les orientons, soit dans les méandres de l'administration, soit auprès d'associations. J'ai un enfant, ou

«Dans les faits, plus l'enfant est petit, plus l'attente pour avoir une place en garderie sera longue.»

Muriel Débaz, déléguée lausannoise à la politique familiale

Appel à projets

Le Bureau lausannois pour les familles va lancer en juin son sixième appel à projets: «Toute association, club, personne voulant développer une prestation, un soutien aux familles lausannoises peut déposer un dossier pour obtenir une subvention», explique Muriel Débaz. Le formulaire sera disponible sur le site Lausanne participe. Les projets retenus pourront se partager la somme

de 10'000 francs. Le budget du BLF - un peu plus de 500'000 francs - se constitue principalement de salaires. Il emploie six personnes à temps partiel, dont quatre affectées à la gestion de la liste d'attente pour les structures d'accueil. Le bureau est aussi en permanence renforcé par la présence d'une étudiante ou d'un étudiant en dernière année de master de l'UNIL ou de l'Idheap. VMA

PUBLICITÉ



Saison 2022



CLUB 24 heures | Avantage

Fr. 4.- de réduction

Embarquez à bord de convois historiques pour une balade au grand air et découvrez une collection de véhicules ferroviaires parmi les plus complètes d'Europe.

Le musée est ouvert les samedis et dimanches du 7 mai au 30 octobre 2022.

2 réductions sur le prix des billets par Carte Club, sur présentation de cette dernière et d'une pièce d'identité.

Informations et billetterie: www.blonay-chamby.ch / 021 943 21 21

Découvrez également sur notre site, les autres offres spéciales pour: Festival Suisse de la Vapeur et Il était une fois... les années 40

Conditions sur: 24heures.ch/club



Corseaux Dans l'intérêt de toutes les générations

Il est normal qu'un projet important puisse conduire à la création d'un comité d'opposition. Par contre, il n'est pas normal que ce comité induise la population en erreur au moyen d'un flyer dont une face est affublée d'un dessin-montage fort éloigné de la réalité du «plan d'affectation» sur lequel nous nous prononcerons!

Sur l'autre côté on prétend le bétonnage de 10'000 m² de vignes, ce qui n'est pas exact. On annonce que l'on va ainsi sacraliser l'appellation «Clos de Châtonneyre». Autre inexactitude. Ce blanc réputé n'est en rien affecté par le projet, qui ne concerne que la zone plate de la vigne achetée 2 millions de francs en 1976 et classée depuis en «zone d'utilité publique». Ce secteur n'est recouvert que de «rouge» depuis de nombreuses années!

On peut aussi légitimement poser la question: pourquoi, lors de la création du plan général d'affectation des années 90, le syndic Charotton n'a-t-il pas pensé, voire ôser remplacer cette surface en zone viticole... c'est vrai que cela aurait signifié jeter l'argent par les fenêtres! Aujourd'hui les opposants (toutes associations confondues) sont prêts à mettre les 2 millions sur la table pour remettre cette zone en vignes? Même si le projet venait à être refusé, d'un utilité publique resterait. Elle ferait certainement «envie» au Canton ou à la Confédération pour des projets peut-être moins locaux et moins sympathiques!

Croire et faire croire qu'un EMS combiné avec une crèche est superflu démontre une part de mauvaise foi. Et souhaiter ce lieu ailleurs qu'à Corseaux est egoïste. Chiffres à l'appui, les autorités responsables de la



À Corseaux, le projet «EMS Résidence de Lavaux» et prévu au bas de la pente. CHANTAL DERVEY

sant ne cessent de dire qu'il manque des places de crèche (180 pour le cercle des quatre communes) et des places pour les aînés. Il faudra d'ici à 2040 entre 300 et 600 lits d'EMS supplémentaires pour notre région. Réfléchissons bien à l'intérêt général de toutes les générations... c'est de notre futur et de celui des jeunes familles qu'il s'agit. Jean-Blaïse Barbey, ancien conseiller communal, Corseaux

Pour une intégration douce et harmonieuse

J'ose dire que la construction d'un EMS digne de ce nom correspond à un vrai besoin dans le Cercle de Corsier. Il est aussi évident que les crèches sont plus que rares. Trouver un endroit qui corresponde aux paramètres requis d'un tel projet et qui satisfasse tout le monde est impossible. Mais c'est dans l'air du temps d'exiger le maximum, sans être

prêt à assumer la moindre concession. Il me semble que ce projet soumis au vote de la population possède un grand nombre d'atouts qui sont introuvables ailleurs dans le Cercle de Corsier. L'intégration esthétique dans cette zone d'utilité publique est très réussie et elle doit être défendue jusqu'à la réalisation. J'essaie de comprendre les opposants de ce projet, mais quand je lis la lettre de lecteur de M. Arbex, pédiatre retraité («24 heures» du 27 mai 2022), qui dit qu'un isolement n'est pas souhaitable, je ne comprends plus rien. Il y explique que l'emplacement choisi est à l'écart des axes et des transports publics. En réalité, déjà aujourd'hui une halte du funiculaire se trouve directement à côté, donc idéalement située. Le bus passe aussi devant le futur établissement et si l'on vient en voiture depuis Lausanne, l'auto-route, Vevey ou d'ailleurs, l'accès est direct et facile. Le mot «isolement» dans ce contexte

est tout simplement à côté de la réalité. J'espère que les habitants de Corseaux voteront oui et qu'ils s'engageront afin que l'intégration douce dans la nature puisse se réaliser comme le promet aujourd'hui le projet proposé. Franz Brun, ancien syndic de Corsier-sur-Vevey

Conflits L'esclavage de la pensée unique

À propos de la Réflexion de M. Jon Ferguson intitulée «Quelqu'un pourrait-il enfin m'expliquer... suite» («24 heures» du 23 mai 2022).

Cet article m'a interpellé. Il est évident que la tragédie dans ce pays est insoutenable, que Vladimir Poutine agit comme un dictateur. Toutefois, M. Ferguson relève deux points: l'inconséquence de la communauté occidentale de n'avoir pas boycotté, comme pour la Russie, les

agissements passés des autres nations - la guerre du Vietnam, de l'Irak, de l'Afghanistan par les USA, les guerres coloniales du passé... Il faut dire cependant que la communauté a enfin pris conscience de cette tragédie, qui cristallise pleinement la dichotomie entre la démocratie et l'état despotique. M. Ferguson relève aussi en parallèle l'incohérence de la discrimination systématique des Russes et ses caractérisations. Cela ne peut m'empêcher de mettre en parallèle ses pensées avec celles de M. Boris Cyrulnik dans son excellent ouvrage «Le travailleur et les mangeurs de vent», à propos de l'époque nazie. Il y évoque pour chacun le danger de la soif des certitudes, le manque de critique et la peur du doute, la pensée unique. Ce qui pousse l'individu vers une communauté systématiquement dirigée par un chef charismatique et prometteur, qui sécurise et gonfle à bloc la masse mais lui ôte le voyage cabossé mais merveilleux vers la liberté éternelle. Le seul bien imparable que chacun possède. Gianni Biaggi, Lausanne

Élection du Conseil d'État Enfin!

À propos de la réflexion de M. Jacques Neiryck intitulée «Les partis proposent, le peuple dispose» («24 heures» du 25 mai 2022).

Enfin quelqu'un qui pense et dit que Le Centre est au centre. Jacques Neiryck, ancien conseiller national PDC (parti devenu Le Centre depuis peu), récemment éjecté par la nouvelle conseillère d'État Valérie Dittli, le dit bien: «La composition du nouveau Conseil d'État vaudois... est... trois à gauche, trois à droite, une au centre. On ne peut imaginer meilleur équilibre.»

Contrairement à ce qui a été dit maintes fois, Le Centre n'est pas à droite comme il n'est pas à gauche non plus, le nouveau Conseil d'État vaudois n'est donc pas à droite. L'alliance UDC/PLR a présenté cinq candidats et a recommandé de voter compact. On a vu que ça n'a pas marché. La stratégie de l'Alliance a échoué. Je ne suis pas sûre que M^{me} Dittli était le premier choix des votants. Était-ce raisonnable d'élire cette jeune personne sans aucune expérience politique, sans député au Grand Conseil? Je pense plutôt qu'elle a bénéficié d'un vote contre les deux candidats évincés dont le peuple ne voulait pas. Le malentendu auquel fait référence le billet de Jacques Neiryck est plutôt que l'Alliance UDC/PLR n'a pas imaginé une seconde que cette jeune centriste passerait avant eux.

Notre nouveau gouvernement a donc intérêt à trouver des consensus entre la droite et la gauche s'il ne veut pas risquer d'être soumis au choix d'une personne dont je doute des compétences vu son inexpérience. La tâche sera difficile. Rendez-vous dans cinq ans! Jacqueline Pillard, Yverdon-les-Bains

Écrivez-nous

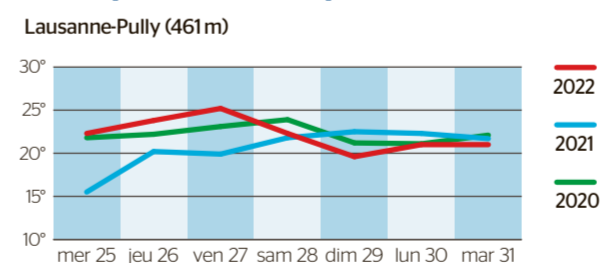
Votre opinion nous intéresse. Envoyez votre lettre à courrierdeslecteurs@24heures.ch ou à 24 heures, av. de la Gare 33, case postale 585, 1001 Lausanne. Le texte doit être concis (au maximum 1700 signes, espaces compris), signé, et comporter une adresse postale complète ainsi qu'un numéro de téléphone. Il doit réagir à un article publié dans nos colonnes ou participer à un débat d'actualité. La publication se fait à l'entière discrétion de 24 heures. La rédaction se réserve le droit de choisir les titres et de réduire les lettres trop longues. Les lettres ouvertes ne sont pas acceptées ni les réactions à des articles parus ailleurs que dans nos colonnes. Les textes diffamatoires seront écartés.

Météo

Quelques (timides) averses

Après un mois de mai exceptionnellement chaud, sec et ensoleillé, les conditions météo s'annoncent plus humides et instables pour ces premiers jours de l'été météorologique. Ce mercredi verra en effet le passage d'un faible front chaud et les nuages resteront nombreux tout au long de la journée. Quelques averses seront en outre à prévoir, surtout cet après-midi. Soleil, chaleur et quelques orages localement forts prendront le relais dès demain et jusqu'en fin de semaine dans une ambiance souvent lourde. Vincent Devantay

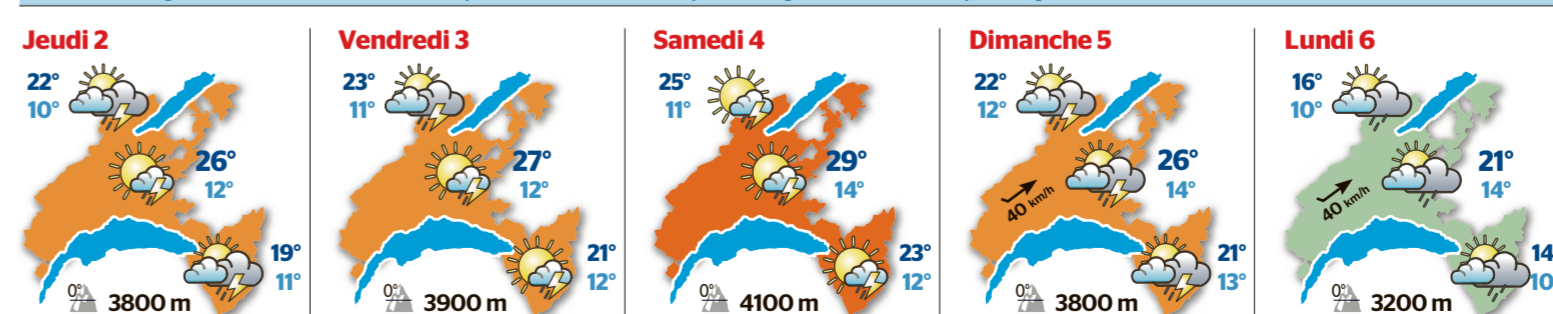
Rétrospective des températures maximales



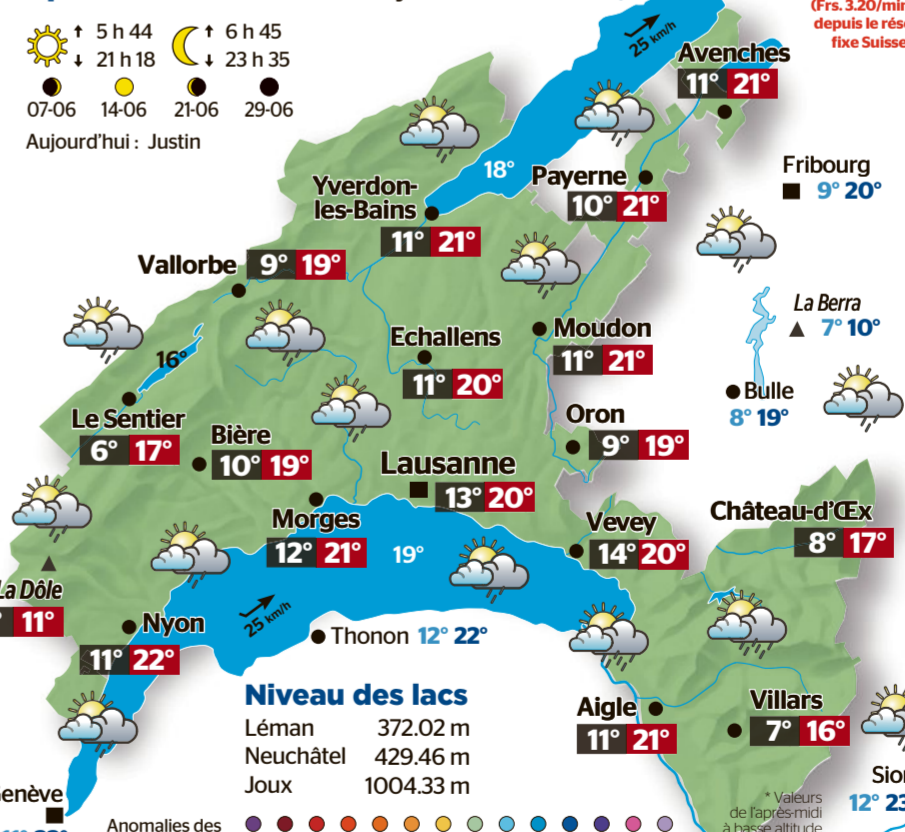
Précipitations prévues

Table showing predicted precipitation for today and tomorrow across different regions like Vallée de Joux, Lausanne, Pays d'Enhaut, etc.

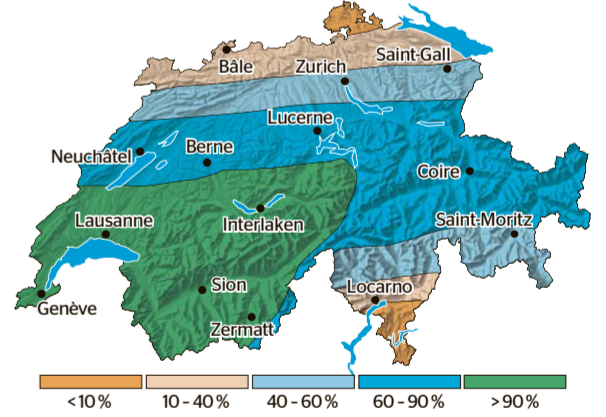
Évolution pour le Jura (1000m), Plateau-Léman, les Alpes (1300m), températures minimales et maximales



Éphémérides Mercredi 1er juin



Risque de pluie (jusqu'à demain 6h)



Météo en Suisse et dans le monde

Table showing current and forecast weather for various cities in Switzerland and around the world, including Amsterdam, Athens, Barcelona, etc.